

## Rapport du président – 2014

### Lorne Holyoak

J'aimerais d'abord souligner les efforts du comité organisateur du colloque CASCA 2014 et le féliciter du succès qu'a remporté ce colloque. Je félicite particulièrement les coorganisateur Albert Schrauwers et Zulfikar Hirji. J'aimerais en outre remercier l'équipe de rédaction d'*Anthropologica* pour tous les efforts investis cette année. Finalement, j'aimerais remercier notre comité exécutif, spécialement les membres sortants Ellen Judd (ancienne présidente), Susan Vincent (secrétaire) et Robin Whitaker (membre actif anglophone). Dans le cadre du prochain mandat, Caura Wood demeurera à la trésorerie, Christine Jourdan sera la nouvelle présidente après cette assemblée générale annuelle (AGM), Alexandrine Boudreault-Fournier demeurera la membre active francophone, et Michel Bouchard, notre webmestre, poursuivra ses activités au sein du comité exécutif, mais à titre de président désigné. Karli Whitmore est responsable des adhésions. Nous accueillerons bientôt Pauline McKenzie Aucoin (secrétaire entrante) et Mary-Lee Mulholland (membre active anglophone entrante). *Anthropologica* est sous la direction de Naomi McPherson (rédactrice en chef et rédactrice anglophone) et d'Alicia Sliwinski (rédactrice francophone), et compte un important comité de rédaction, en plus de rédacteurs spécialisés dans les critiques littéraires, critiques d'art et comptes-rendus d'expositions, soit Albert Schrauwers, Karine Vanthuyne, Barbara Lawson et Élise Dubuc. Nous tenons à remercier spécialement Sylvie Poirier, la rédactrice francophone jusqu'à récemment. Bien qu'elle n'ait pu assister au colloque, nous lui enverrons un présent en signe de notre reconnaissance de ses services.

### Consolidation de la CASCA

Nous avons travaillé étroitement avec Albert et Zulfikar afin de soutenir le comité organisateur local (COL) de CASCA 2014, lequel comptait également Maggie MacDonald, Denielle Elliott et Madgalena Kazubowski-Houston. J'aimerais les féliciter pour le succès qu'a connu le colloque de cette année et les remercier par le fait même pour l'ensemble de leur travail. Bien que le comité exécutif n'ait joué qu'un rôle de soutien, je sais que Susan, Karli et Caura ont travaillé étroitement avec le COL en vue de l'appuyer autant que possible. Des arrangements ont

également eu lieu afin de tenir des rencontres du comité exécutif lors du colloque dans le but d'étudier des questions concernant les membres. Je suis heureux de vous annoncer que le prochain colloque se tiendra à l'Université Laval, dans la ville de Québec, sous la direction de Francine Saillant. Cette année, nous avons l'intention d'améliorer la planification future des colloques. Nous comptons déterminer dès maintenant les lieux des futurs colloques jusqu'en 2019. Nous annoncerons d'ici la fin de l'année les emplacements des colloques 2016, 2017 et 2018. Nous avons également conclu un mémorandum d'entente avec l'association américaine d'anthropologie (American Anthropological Association [AAA]) afin de tenir un colloque conjoint au Canada en 2019.

La CASCA a aussi fait des progrès en termes de réseautage. Le Réseau des femmes (sous la responsabilité de l'équipe constituée de Pauline McKenzie Aucoin, Heather Howard, et Martha Radice) est toujours aussi populaire. Sa liste de diffusion a doublé cette année, avec 120 abonnés comparativement aux 60 abonnés de l'an passé. La liste de diffusion Medanth, dont s'occupe Janice Graham, a aussi vu une hausse de ses abonnés, qui sont passés de 74 à 117 au cours des douze derniers mois. Une liste de diffusion sur la pratique de l'anthropologie a également été créée. Nous souhaitons pouvoir l'activer dans un futur proche. C'est avec plaisir que je vous informe qu'une liste de contacts a été élaborée en vue d'un réseau d'anthropologie environnementale. Nora Pederson, candidate au doctorat à l'Université d'Alberta, a accepté d'œuvrer à titre de coordinatrice du réseau. De plus, dans le cadre de ce colloque sont nés le réseau d'étudiants et la liste de diffusion de celui-ci, projet qui pourra faire figure de forum pour les étudiants canadiens des cycles supérieurs et d'autres étudiants canadiens, leur permettant ainsi de communiquer, de réseauter et de partager de l'information pertinente. Cette initiative s'ajoute à la Zone étudiante qui a été créée sur le site de la CASCA.

*Anthropologica*, la revue de la CASCA, a terminé son transfert vers les presses de l'Université de Toronto, où la revue bénéficiera des services suivants : évaluation en ligne par les pairs, révision, tirage, services financiers, marketing et promotion. Ce transfert vise à augmenter notre visibilité sur le Web et à préparer la revue aux changements qui suivront la publication en libre accès. Grâce aux services professionnels offerts par les presses de cette université, la rédactrice en chef pourra concentrer ses efforts sur le contenu de la revue, le maintien de sa grande

qualité et l'élargissement de sa portée. J'aimerais féliciter Naomi et Caura pour leur bon travail. De plus, Naomi a terminé avec succès son premier mandat en tant que rédactrice en chef. Je suis heureux de vous informer qu'elle a également accepté de rester en poste pour un deuxième mandat de trois ans.

## **Reconnaissance**

La CASCA a aussi comme rôle de reconnaître les accomplissements de ses membres. Cette année, nous soulignons le labeur des personnes suivantes :

- Letha Victor, Prix Salisbury 2014 pour les recherches doctorales
- Aucune candidature, Prix 2014 du Réseau des femmes pour une communication étudiante en anthropologie féministe
- Regna Darnell, Prix Weaver-Tremblay 2014 en anthropologie appliquée au Canada
- Carmen Lambert, Prix d'excellence 2014 du Réseau des femmes pour l'ensemble des contributions à l'anthropologie féministe au Canada

J'aimerais informer les membres du fait que la valeur de la bourse Salisbury est passée de 1500 \$ à 2000 \$. Si vous désirez faire un don pour soutenir ce prix, il est possible de le faire lors de votre adhésion en ligne à titre de membre ou du renouvellement de votre adhésion. Il est également possible, lors de l'adhésion, de soutenir le programme de remboursement de voyage étudiant ou le Réseau des femmes, ou encore de faire un don pour appuyer la CASCA elle-même.

L'an dernier, la CASCA a commencé à décerner le titre de « membres honorifiques de la CASCA » afin de reconnaître la contribution de certains collègues et prédécesseurs. Au cours des trois premières années de cette initiative, nous décernerons la mention de membres honorifiques à des membres ayant contribué à faire de l'anthropologie canadienne ce qu'elle est aujourd'hui. En cette année de quarantième anniversaire de la fondation de la CASCA, nous rendons hommage, entre autres, à des membres ayant participé à la fondation de l'organisation et ayant signé les lettres patentes que nous renouvellerons cette année. Ces fondateurs ont aussi contribué de plusieurs autres façons à l'anthropologie. Tout comme les

autres membres honorifiques nommés cette année, ils ont porté les chapeaux d'enseignants, d'administrateurs, de bureaucrates, de chercheurs, de consultants, de militants et de mentors. Ainsi, de façons variées, ces membres ont tous grandement contribué à la discipline et à la société canadienne. C'est avec joie et privilège que nous honorons à titre de membres honorifiques les personnes suivantes :

- Jim Freedman
- Gerald Gold
- Frances Henry
- Andrea Laforet
- Richard Lee
- Richard Preston
- Donat Savoie
- Margaret Seguin Anderson
- Gerald Sider

### **Organisation interne**

Le travail d'organisation réalisé cette année par la CASCA a porté, comme dans les années antérieures, sur une revue des données actuelles et historiques portant sur les finances, les adhésions et les inscriptions aux colloques. Nous avons constaté une hausse constante des adhésions, en partie une conséquence de la participation aux colloques – particulièrement marquée cette année – qui n'a cessé de prendre de l'ampleur depuis 2011. Cette hausse de participation aux colloques est en partie due aux emplacements des colloques, et en partie au travail de promotion de ceux-ci. Néanmoins, je pense qu'il est juste de croire, comme le manifeste l'augmentation de la participation dans les réseaux, que l'élargissement des services offerts par la CASCA a mené à une hausse de la participation au sein de l'organisation, qui, à son tour, s'est traduite par une participation accrue aux colloques. Cette année, Karli s'est servie des réseaux pour communiquer avec des membres potentiels, ce qui est aussi venu appuyer le recrutement. De même, la refonte du site Web sous la direction de Michel Bouchard a permis d'améliorer notre capacité à attirer de nouveaux membres et à conserver nos membres établis. Michel a travaillé en étroite collaboration avec Robin Whitaker et

Alexandrine Boudreault-Fournier sur le bulletin *Culture*, outil indispensable aux communications internes et au rayonnement de la CASCA.

Cette année, nous nous sommes efforcés d'interagir davantage avec les membres. Par exemple, dans le cadre de la campagne de dons, les membres ont reçu un message du président en novembre les encourageant à soutenir la CASCA à l'aide de dons, comme il est expliqué ci-haut. Cette initiative sera reprise tous les ans. J'aimerais aussi souligner que cette année, un ordre du jour de l'AGA et un formulaire de procuration ont été envoyés à tous les membres ayant payé leur cotisation. Il s'agit d'une autre nouveauté qui devrait se répéter dans le futur.

### **Statuts et règlements**

La nouvelle *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* a été promulguée en juin 2009. Nous avons jusqu'au 17 octobre 2014 pour nous y conformer. J'ai travaillé durant la dernière année à la révision des statuts et règlements en fonction des exigences de la nouvelle loi. J'ai supprimé des sections qui sont explicitement exclues des statuts et règlements des organisations à but non lucratif selon la loi, ajouté ou modifié des sections requises par la loi, et conservé des sections qui ne sont ni à exclure ni à inclure, qui peuvent être conservées et qui sont pertinentes pour la CASCA. Le texte des nouvelles sections provient directement de l'*Outil d'élaboration des règlements administratifs* fourni par Industrie Canada. De plus, les sections déjà existantes ont été révisées afin de veiller à ce que leur formulation respecte les exigences de la nouvelle loi, et ce, toujours à l'aide de l'outil d'Industrie Canada. Concernant les sections conservées qui n'étaient ni à exclure ni à inclure, leur formulation ne provient pas d'Industrie Canada. Ces sections ont plutôt conservé leur formulation d'origine, puisqu'elles n'entreront pas en conflit avec la loi.

### **Anthropologie publique**

La CASCA peut jouer le rôle d'espace public où des opinions sur des sujets d'intérêt public peuvent être partagées. Au cours des dernières années, certaines préoccupations ont été soulevées au sujet de la décision du gouvernement actuel à l'effet d'exiger que les organismes de bienfaisance se conforment aux exigences de la législation pertinente en matière de défense d'intérêts. Essentiellement, les activités non partisans en lien avec les objectifs de bienfaisance,

et subordonnées à ceux-ci, sont permises, mais ne doivent constituer que 10 % des activités de bienfaisance (par budget). Le comité exécutif a examiné en détail les exigences de l'Agence canadienne du revenu à cet égard. Il s'est assuré que l'ensemble des causes défendues par la CASCA sur la scène publique sont non partisans de nature. Quant aux exigences en matière de budget, nous n'avons investi aucune ressource financière dans ces activités jusqu'à maintenant. Cette année, nous avons appuyé des pétitions et écrit des lettres afin de manifester nos inquiétudes relativement au meurtre et à la disparition de femmes autochtones, aux droits des lesbiennes, homosexuels, bisexuels et transgenres, à l'homophobie en Russie entourant les Jeux olympiques de Sochi, à la déportation de deux étudiants de l'Université de Regina, et à la transformation du Musée de la civilisation en Musée canadien de l'histoire. Tous les documents concernés figurent dans la section « Prises de position » du site de la CASCA. J'ai aussi témoigné devant le Comité permanent du patrimoine canadien de la Chambre des communes et le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, au sujet de la question du musée.

Dans la plupart de ces cas, ce sont des membres qui ont demandé à ce que la CASCA prenne position sur ces questions. Le comité exécutif de la CASCA apprécie les suggestions des membres et les encourage à en faire. Il est en tout temps préparé à y répondre activement. Ainsi, lorsqu'un membre a suggéré que les anthropologues devaient être prêts à s'exprimer sur la charte de la laïcité – charte des valeurs – du Québec, le comité exécutif a choisi d'aborder la question dans *Culture*. Après avoir sollicité les membres à cet égard, le comité a reçu deux propositions d'article, articles qui ont ensuite été inclus dans le numéro d'automne du bulletin.

### **Communications externes**

La CASCA est toujours membre de la Fédération canadienne des sciences humaines (FCSH). La FCSH met à disposition de la CASCA un système d'inscription en ligne pour l'adhésion des membres et l'inscription aux colloques. Christine Jourdan a assisté à titre de représentante de la CASCA au colloque annuel et à l'AGA de la FCSH en mars. Elle participera également au congrès de l'organisation.

La CASCA a participé à la consultation en ligne sur la Politique de libre accès des trois organismes, politique qui renvoie à l'idée d'un libre accès aux publications de travaux de recherche financés par les organismes fédéraux concernés.

En outre, la CASCA est toujours active au sein du World Council of Anthropological Associations (WCAA). Ellen Judd a assisté en août à la réunion intérimaire de la WCAA à Manchester, conjointement avec la International Union of Anthropological and Ethnological Sciences (IUAES). Deirdre Meintel et Marie-Nathalie LeBlanc ont assisté au Forum mondial des sciences sociales à Montréal en octobre 2013 au nom de la WCAA. J'ai récemment envoyé à la Japanese Society of Cultural Anthropology (JASCA) un vidéo de salutations de la part de la CASCA en vue de l'événement IUAES 2014 tenu au Japon sur le thème du futur de l'anthropologie.

Après le colloque de l'AAA tenu en 2011, Ellen Judd a rencontré des membres du comité exécutif de l'AAA. Les échanges tenus ont mené, plus tôt cette année, à la signature d'un mémorandum d'entente entre la CASCA et l'AAA concernant la tenue d'une rencontre conjointe à Vancouver, Toronto ou Montréal en 2019. Vous trouverez le mémorandum en annexe de ce rapport. Les principaux points entendus concernent une planification et programmation conjointes, une entrée d'argent garantie pour la CASCA, la couverture des coûts par l'AAA et un soutien dans la promotion du colloque CASCA 2020. Cette entente représente une excellente possibilité de collaboration et une occasion de solidifier la CASCA en réponse aux retombées du colloque 2011 de l'AAA. Tous mes remerciements à Caura et à Christine, qui ont collaboré avec moi sur ce dossier, et à l'AAA pour son attitude flexible et sa collaboration. Des membres ont manifesté une certaine inquiétude au sujet des coûts d'inscription au colloque de l'AAA pour les Canadiens et Canadiennes. J'ai discuté de cette question avec la présidente de l'AAA et elle m'a assuré que l'association veillerait à corriger la situation afin que les Canadiens et Canadiennes puissent s'inscrire au colloque de l'AAA en tant que non-membres.

Le projet pilote de séminaire virtuel « La langue et le savoir anthropologique » a aussi constitué un autre important projet de collaboration. Ont collaboré à ce projet quatre associations anthropologiques : l'Association européenne d'anthropologues sociaux (European Association of Social Anthropologists [EASA]), l'Associação Brasileira de Antropologia (ABA), l'AAA et la

CASCA (Marie-Nathalie LeBlanc a fait office d'organisatrice de la CASCA pour cet événement). Quatre chercheurs, un par association (Christine Jourdan de la CASCA), ont présenté un article d'avance, lesquels ont ensuite été soumis à une discussion en temps réel en ligne. Quatre panélistes, dont Petra Rethmann de la CASCA, ont commenté les articles, après quoi les participants en ligne ont pu soumettre des commentaires et des questions. Deirdre Meintel, de la CASCA également, a agi à titre de modérateur de l'événement.

La CASCA est heureuse d'annoncer la création d'Antropólogos sem Fronteiras – ASF (Anthropologues sans frontières), un projet de collaboration de la communauté internationale d'anthropologues. Les anthropologues du Brésil se sont offerts généreusement pour héberger le projet, auquel participe un large éventail d'anthropologues du monde entier, y compris des anthropologues anglophones et francophones canadiens. Nous vous invitons à explorer le site de l'ASF, à envisager de vous impliquer dans cette organisation et à distribuer les dépliants de celle-ci dans vos réseaux.

En terminant, j'aimerais remercier tous les membres du comité exécutif et autres bénévoles qui permettent à la CASCA de poursuivre ses activités, pour leur contribution à l'organisation au cours des douze derniers mois. À tous ceux et celles qui n'ont pas encore eu l'occasion de jouer un rôle actif au sein de l'organisation, je vous encourage à vous joindre à l'équipe bénévole de la CASCA et à vous impliquer dans cette belle organisation.

Sur ce, je vous souhaite un agréable colloque.